

PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ

PIÈCES À FOURNIR

M	Mme	Désignation des pièces (mettre une croix dans les cases correspondantes)	OBSERVATIONS
		Preuve d'identité (carte nationale d'identité, passeport)	
		Extrait d'acte de naissance (de moins de 3 mois s'il a été délivré en France, de moins de 6 mois s'il a été délivré dans un consulat)	
		Attestation sur l'honneur de résidence commune	
		Attestation sur l'honneur de l'absence de lien de parenté ou d'alliance	
		Déclaration conjointe de PACS	
		Convention de PACS (convention spécifique rédigée par les 2 partenaires <u>ou</u> convention type formulaire Cerfa n°15726-01)	
		<u>TUTELLE/CURATELLE</u>	
		Copie de l'extrait du Répertoire Civil du TGI	
		Carte Nationale d'identité du tuteur <u>ou</u> du curateur	
		Présence du curateur <u>ou</u> du tuteur à la signature de la convention du PACS	
		<u>DIVORCÉ</u>	
		Livret de famille avec mention de divorce	
		<u>VEUVE ou VEUF</u>	
		Livret de famille avec mention du décès	
		<u>Ou</u>	
		Copie intégrale de l'acte de décès de l'époux décédé	
		<u>ÉTRANGER</u>	
		Acte de naissance (de moins de 6 mois)	
		Certificat de coutume	
		Certificat attestant de la non-inscription de PACS	
		Attestation de non-inscription au répertoire civil annexe (pour le partenaire de nationalité étrangère, né à l'étranger, résidant en France depuis plus d'un an) à demander à Nantes	

- Restitutions des pièces à fournir en Mairie pour instruction du dossier ;
- Prise de rendez-vous obligatoire au 04 73 83 73 70 pour signature du PACS